

RAPPORT FINANCIER 2011



SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan actif	4
1.2 Bilan passif	5
1.3 Compte de résultat	6
1.4 Annexe	10
1.4.1 Faits significatifs de l'exercice	
1.4.2 Changement des méthodes comptables	
1.4.3 Règles et méthodes comptables	
1.4.4 Situation fiscale de la Fondation	
1.4.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles	
1.4.6 État des amortissements incorporels et corporels	
1.4.7 État des immobilisations financières	
1.4.8 État des valeurs mobilières de placement	
1.4.9 État des provisions	
1.4.10 État des créances et des dettes	
1.4.11 Tableau de variation des fonds propres	
1.4.12 Fonds dédiés	
1.4.13 Détail des produits de l'exercice	
1.4.14 État des charges constatées d'avance	
1.4.15 État des produits constatés d'avance	
1.4.16 État des charges à payer	
1.4.17 État des produits à recevoir	
1.4.18 État des produits exceptionnels	
1.4.19 État des charges exceptionnelles	
1.4.20 État des engagements	
1.4.21 Compte d'emploi des ressources et annexe	
1.4.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/11	
1.4.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2011	

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants	23
2.2 Comparaison du résultat 2011 avec le budget et analyse du résultat	24
2.3 Rapport financier	25
2.4 Projets de la Fondation pour 2012	25

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 26

1.1 Bilan actif

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	84 538	76 915	7 623	13 209	5 586	42.29	
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles	313 646	213 651	99 994	184 400	84 406	45.77	
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains	234 000		234 000	234 000			
	Constructions	2 106 000	309 465	1 796 535	1 849 185	52 650	2.85	
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 380 531	868 028	512 504	601 317	88 813	14.77	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations							
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	183		183	183				
Prêts	65 450		65 450	65 000	450	0.69		
Autres immobilisations financières	21 285		21 285	21 285				
	TOTAL I	4 205 633	1 468 059	2 737 574	2 968 579	231 005	7.78	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 920		23 920	250	23 670	NS	
	CREANCES							
	Créances usagers et comptes rattachés	589 725	124 000	465 725	345 382	120 343	34.84	
	Autres créances	306 124		306 124	552 408	246 284	44.58	
Valeurs mobilières de placement	2 034 132		2 034 132	1 804 954	229 178	12.70		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	356 853		356 853	666 033	309 180	46.42		
Charges constatées d'avance	222 252		222 252	140 210	82 042	58.51		
	TOTAL III	3 533 005	124 000	3 409 005	3 509 237	100 232	2.86	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 738 638	1 592 059	6 146 579	6 477 816	331 237	5.11	

1.2 Bilan Passif

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	2 306 657		2 306 657			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 198 790		2 182 245		16 546	0.76
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	32 130		16 546		48 676	294.19
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	131 611		157 933		26 322	16.67	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	4 604 928		4 663 380		58 452	1.25
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			53 500		53 500	100.00
	Fonds dédiés sur autres ressources	116 301		142 842		26 541	18.58
	TOTAL III	116 301		196 342		80 041	40.77
DETTES (*)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			1 667		1 667	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			228		228	100.00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 111		359 147		136 036	37.88
	Dettes fiscales et sociales	460 425		518 368		57 943	11.18
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	249 282		272 320		23 037	8.46
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	492 532		466 364		26 168	5.61
	TOTAL IV	1 425 350		1 618 094		192 744	11.91
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 146 579		6 477 816		331 237	5.11

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5 437	9 303	3 866	41.56
Production vendue de Biens et Services	7 705	17 403	9 698	55.73
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 142	26 707	13 565	50.79
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 371 980	4 008 166	636 186	15.87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	40 083		40 083	
Cotisations				
Autres produits	771 446	774 535	3 089	0.40
TOTAL I	4 196 650	4 809 408	612 758	12.74
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	1 334 556	1 485 681	151 125	10.17
Impôts, taxes et versements assimilés	198 755	178 582	20 173	11.30
Salaires et traitements	1 266 052	1 368 069	102 017	7.46
Charges sociales	694 833	772 688	77 855	10.08
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	266 870	373 304	106 434	28.51
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	77 000	77 000		
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	472 827	661 879	189 052	28.56
Autres charges	37 944	7 140	30 804	431.44
TOTAL II	4 348 838	4 924 344	575 506	11.69
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	152 187	114 936	37 252	32.41
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		0		0	1	262.96
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		16 839		16 218	621	3.83
TOTAL V		16 839		16 218	621	3.83
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		16 839		16 218	621	3.83
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		135 349		98 718	36 631	37.11
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12 208		59 592	47 383	79.51
Produits exceptionnels sur opérations en capital		28 086		411 195	383 109	93.17
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		40 294		470 787	430 492	91.44
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16 261		32 468	16 207	49.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		855		343 505	342 650	99.75
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				800	800	100.00
TOTAL VIII		17 116		376 773	359 657	95.46
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		23 178		94 014	70 836	75.35
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		4 253 783		5 296 412	1 042 629	19.69
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		4 365 954		5 301 117	935 163	17.64
SOLDE INTERMEDIAIRE		112 171		4 704	107 467	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		196 342		23 250	173 092	744.48
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		116 301		2 000	114 301	NS
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		32 130		16 546	48 676	294.19

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	304 900	829 255	524 355	63.23
Dons en nature				
TOTAL	304 900	829 255	524 355	63.23
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
Prestations	304 900	829 255	524 355	63.23
TOTAL	304 900	829 255	524 355	63.23

En Euros.

EMERAUDE EXPERTISE

1.4 annexe

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 6 146 579 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 32 130 euros. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011. La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.4.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif sur l'exercice 2011.

1.4.2 CHANGEMENT DES MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

1.4.3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (non amortissable)

Immeuble (siège social)..... 40 ans

Agencements, installations de bureaux..... 5 à 10 ans

Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Matériel informatique 3 à 4 ans

La copropriété (à hauteur de 49%) du Bateau *Fleur de Lampaul* (FDL) est amortie sur 6 ans tenant compte de la valeur résiduelle à la date prévue de la cession. Le solde de la subvention d'investissement étant repris selon les mêmes modalités.

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques..... 12 mois

Site Internet..... 3 ans

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice dès la signature des conventions de mécénat et parrainage excepté en cas de clause suspensive.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe.

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.4.4 SITUATION FISCALE DE LA FONDATION

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de convention de Mécénat, cette dernière n'est plus assujettie aux impôts commerciaux.

1.4.5 ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
Total	4 087 243	36 270	4 798	4 118 715
• Immobilisations incorporelles	381 858	16 325	0	398 184
Logiciels	76 916	0	0	76 916
Marque <i>Fleur de Lampaul</i>	7 622	0	0	7 622
Site Internet	297 321	0	0	297 321
Base de données	0	16 325	0	16 325
• Immobilisations corporelles	3 086 173	19 944	4 798	3 101 319
Siège social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	746 173	19 944	4 798	761 319
Agencement	339 471	8 042	0	347 515
Mobilier de bureau	115 380	0	0	115 380
Matériel informatique	280 301	11 903	4 798	287 404
Matériel vidéo	11 021	0	0	11 020
Matériel de transport	619 212	0	0	619 212
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	619 212	0	0	619 212

1.4.6 ETAT DES AMORTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
Total	1 205 134	266 870	3 943	1 468 059
• Amortissements incorporels	184 249	106 317	0	290 566
Logiciels	71 329	5 586	0	76 915
Site Internet	112 920	100 731	0	213 651
• Amortissements corporels	724 499	139 415	3 943	859 970
Siège social (construction)	256 815	52 650	0	309 465
Siège social	467 684	86 765	3 943	550 505
Agencement	169 241	37 955	0	207 197
Mobilier de bureau	76 178	10 041	0	86 219
Matériel informatique	212 753	37 518	3 943	246 328
Matériel vidéo	9 511	1 251	0	10 761
Matériel de transport	296 386	21 138	0	317 523
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	296 386	21 138	0	317 523

(1) Copropriété à hauteur de 49%.

1.4.7 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	86 468	1 500	1 050	86 918
. Immobilisations concernées				
Part sociale Crédit Coopératif	183	0	0	183
Prêt au personnel	0	1 500	1 050	450
Prêts Association ENHNNH (1)	65 000	0	0	65 000
. Autres Immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	21 285	0	0	21 285

(1) ENHNNH : Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est. Plus-values latentes au 31/12/2011 : 1 914 euros

1.4.8 ÉTAT DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

en €	2 034 132
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	1 594 296
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension	41 059
Fonds Agir FNH (1)	100 277

(1) Plus values latentes au 31/12/2011: 7 264,41 euros

1.4.9 ÉTAT DES PROVISIONS

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Provision pour créance douteuse	77 000	77 000	30 000	124 000

1.4.10 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	Provisions	Montant net	à 1 an au plus	à plus d'1 an
États des créances en €	1 228 940	124 000	1 104 940	1 083 472	21 468
• Actif Immobilisé	86 918	0	86 918	65 450	21 468
Prêts	65 450	0	65 450	65 450	0
Cautions Loyers	21 285	0	21 285		21 285
Autres titres immobilisés	183	0	183		183
• Actif Circulant	613 645	124 000	489 645	489 645	0
Avances et acomptes versés	23 920	0	23 920	23 920	0
Clients et comptes rattachés	589 725	124 000	465 725	465 725	0
• Autres Créances	306 125	0	306 125	306 125	0
Personnel et comptes rattachés	4 531	0	4 531	4 531	0
Taxe sur la valeur ajoutée	1 251	0	1 251	1 251	0
Etat - Subventions et produits à recevoir	135 609	0	135 609	135 609	0
Débiteurs divers	89 693	0	89 693	89 693	0
Produits à recevoir	75 041	0	75 041	75 041	0
• Charges Constatées d'avance	222 252	0	222 252	222 252	0
États des dettes en €	1 425 351	0	1 425 351	1 425 351	0
• Fournisseurs et comptes rattachés	223 111	0	223 111	223 111	0
• Autres dettes fiscales et sociales	460 426	0	460 426	460 426	0
Personnel et comptes rattachés	312 537	0	312 537	312 537	0
Autres organismes sociaux	14 563	0	14 563	14 563	0
Taxe sur la valeur ajoutée	7 899	0	7 899	7 899	0
Autres Impôts, taxes et versements assimilés	125 427	0	125 427	125 427	0
• Autres Dettes	249 282	0	249 282	249 282	0
• Produits constatés d'avance	492 532	0	492 532	492 532	0

1.4.11 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
	4 663 380	-15 584	42 868	4 604 928
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement Entreprises privées(2)	86 885	0	14 481	72 404
Subvention d'investissement Etat (2)	71 048	0	11 841	59 207
Report à Nouveau (3)	2 182 244	16 546	0	2 198 790
Résultat comptable de l'exercice	16 546	-32 130	16 546	-32 130

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspond aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'Administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH :

Fonds associatifs par année de constitution :

	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 567	100 000	2 306 567
2011	2 306 567	0	2 306 567

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau.

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2010.

1.4.12 FONDS DEDIÉS

Tableau de variation des fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2011
en €				
	196 342	196 342	116 301	116 301
Dévolution Centre Français d'Electricité (CFE) (1)	140 000	140 000	0	0
Noé Conservation ASF Biodiversité	47 500	47 500	0	0
Ministère de l'Education	6 000	6 000	0	0
Cercle d'art Peuple Bedick	842	842	0	0
Fonds les Yakas	2 000	2 000	0	0
Fonds Solidarité SUD	0	0	37 301	37 301
Fonds dédiés programme Alimentation	0	0	79 000	79 000

(1) Somme utilisée pour des actions de sensibilisation aux économies d'énergie.

1.4.13 DÉTAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE

en €	Montant au 31/12/11	Montant de l'exercice précédent
Produits de l'exercice avec reprises sur fonds dédiés	4 450 125	5 319 662
	196 342	23 250
Produits de l'exercice	4 253 783	5 296 412
Ventes de Marchandises	5 437	10 515
Productions vendues de biens et services	7 705	16 192
Prestations de service (dont colloque)	1 825	
<i>Prestations Fleur de Lampaul</i>	5 880	
Partenariats et subventions d'exploitation	3 371 980	4 008 166
Mécénats reçus des partenaires	3 027 217	3 533 368
Parrainage reçu des partenaires	40 000	40 000
Subventions d'exploitation	304 763	434 798
Autres produits	771 446	774 535
Droits d'auteurs et redevances	453	973
Dons et legs	748 499	760 383
Produits divers de gestion courante	22 494	13 180
Produits financiers	16 839	16 218
Produits exceptionnels	40 294	470 786
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	12 208	59 592
<i>Vente de 51% des parts de Fleur de Lampaul</i>	0	204 000
Subventions d'investissement	26 322	204 315
Produits exceptionnels divers	1 764	2 879
Reprises sur provisions	40 083	

1.4.14 ETAT DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

en €	222 252
Fonds Solidarité SUD	130 397
Prestations de service	35 107
Locations	24 162
Subventions versées	12 084
Abonnements	5 675
Maintenances	5 137
Insertions	3 458
Assurances	2 184
Cotisations	1 326
Divers	1 099
Abonnements SNCF	972
Frais de téléphone et de Poste	652

1.4.15 ETAT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

en €	492 532
Subventions	64 500
Conventions de Parrainage	10 000
Conventions de Mécénat	418 032

1.4.16 ETAT DES CHARGES A PAYER

en €	324 969
Factures non parvenues	28 397
Dettes fiscales et sociales	296 572

1.4.17 ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

en €	75 041
Dons manuels se rapportant à 2011	73 527
Produits à recevoir divers	1 514

1.4.18 ETAT DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

en €	40 294
Quote-part subvention d'investissement	26 322
<i>Produits exceptionnels Divers</i>	1 764
<i>Produits à recevoir sur exercice antérieur</i>	12 208

1.4.19 ETAT DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

en €	17 116
Charges exceptionnelles sur exercice	4 235
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	12 881

1.4.20 ETAT DES ENGAGEMENTS

en €	Montant total	Montant à – 1 an	Montant à + 1 an et – 5 ans
Engagements reçus	3 620 504	2 003 033	1 617 501
Conventions de mécénat	3 556 004	1 939 533	1 617 501
Subventions	64 500	64 500	0
Engagements donnés	155 840	117 420	39 420
Associations partenaires	17 000	17 000	0
Soutiens à l'international	130 000	96 000	35 000
Crédit bail en cours	8 840	4 420	4 420

1.4.21 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET ANNEXE

EMPLOIS	Emplois de 2011	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011
1- MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
<i>Alimentation responsable</i>		
• Actions réalisées directement	334	87
• Versements à d'autres organismes agissant en France	59	
<i>Biodiversité</i>		
• Actions réalisées directement	431	86
• Versements à d'autres organismes agissant en France	61	10
<i>Climat-Energie</i>		
• Actions réalisées directement	702	129
• Versements à d'autres organismes agissant en France	53	8
<i>Education, formation, Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme</i>		
• Actions réalisées directement	47	8
• Versements à d'autres organismes agissant en France	80	13
<i>Think Tank (Laboratoire d'idées et d'expertises)</i>		
• Actions réalisées directement	397	64
<i>Soutien aux actions de terrain</i>		
• Actions réalisées directement	317	54
<i>Stratégie 2012- 2014</i>		
• Actions réalisées directement	127	20
<i>Charges liées aux prestations et à la boutique</i>		
• Actions réalisées directement	8	
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Soutien aux actions de terrain</i>		
• Actions réalisées directement	193	33
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	120	19
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	447	72
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	176	28
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	739	117
(T3)		748
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 289	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	77	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	116	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GÉNÉRAL	4 482	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)		748
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	305	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
total	305	

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2011	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2011
<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)</i>		0
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		748
1.1 Dons et legs collectés		
• Dons manuels non affectés	491	- 491
• Dons manuels affectés	127	- 127
• Legs et autres libéralités non affectés	130	- 130
• Legs at autres libéralités affectés	0	
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 067	
3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	305	
4 - AUTRES PRODUITS	134	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 254	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	196	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (T4)		0
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	32	
VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	4 482	748
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		748
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
Bénévolat		
Prestations en nature	305	
Dons en nature		
total	305	

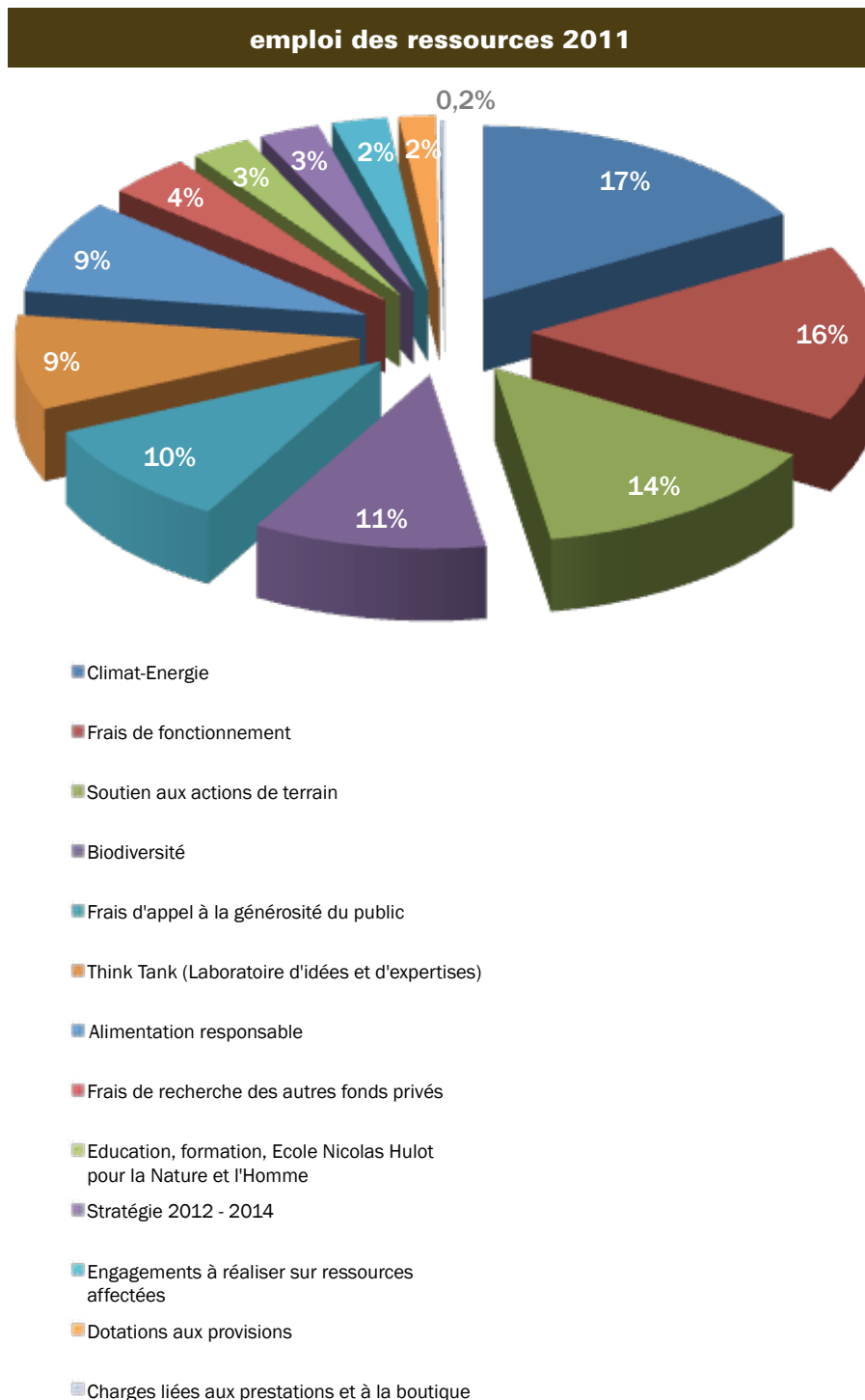
COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2011

Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la Fondation Nicolas Hulot en 2011.

/// LES EMPLOIS

La Fondation réalise sa mission principalement en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou par des versements à d'autres organismes.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes pour la réalisation des actions. Afin de suivre au mieux les coûts des différentes actions menées par la Fondation et dans un souci de transparence, elle a mis en place à sa création une comptabilité analytique et un suivi des temps des salariés. Ainsi, les frais de personnel et de structure sont affectés précisément en fonction des heures passées et déclarées par salarié pour chaque projet. Les frais indirects liés à la réalisation des projets tels que la communication, les actions de mobilisation, le site Internet, les relations extérieures sont affectés aux missions sociales proportionnellement aux coûts directs.



Les programmes thématiques de la Fondation

Chaque programme thématique est constitué par des actions relevant de chacun des « métiers » de la Fondation. A savoir :

- Actions de veille, prospective et lobby d'intérêt général,
- Actions de mobilisation, éducation, information des publics,
- Actions de soutien à des projets de terrain.

Alimentation responsable

L'objectif du programme est de valoriser et de soutenir la production agricole, la pêche et la consommation alimentaire durable et solidaire, c'est-à-dire respectant et valorisant la biodiversité et les écosystèmes tout en répondant aux enjeux sociaux et culturels, et en utilisant des moyens économes en énergie.

En 2011, dans la continuité des actions menées en 2010, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a poursuivi son travail en faveur d'une alimentation responsable dans différents domaines.

Cela s'est manifesté par de nouvelles actions en faveur de la restauration collective responsable : actualisation du Guide de la restauration collective responsable, journées de mobilisation des acteurs de la restauration collective dans trois régions françaises, rapport posant des bases de travail pour faire le lien entre les sols, la biodiversité et les repas servis en restauration collective et développement d'une plateforme web interactive sur la restauration collective responsable.

La FNH s'est également investie sur deux politiques européennes essentielles en matière d'alimentation en voie d'être réformée : la politique agricole commune et la politique commune de la pêche.

Portant de nouvelles propositions sur la réforme de la PAC auprès de la Commission européenne, dans le cadre de sa participation au Groupe PAC 2013, la FNH s'est également positionnée, aux côtés d'autres ONG, pour la sauvegarde des ressources halieutiques, l'avenir de la petite pêche et l'impact de la pêche profonde.

Biodiversité

L'objectif du programme est de contribuer à réintégrer la biodiversité au cœur des enjeux et des décisions des politiques, des entreprises et du grand public à travers une réelle compréhension de ses fonctions et services rendus.

L'année 2011 a tout d'abord été marquée par la poursuite des projets à destination des citoyens : l'e-learning sur la biodiversité, la plateforme de l'écovolontariat et la structuration des sciences participatives. Une nouvelle version de la plateforme a été lancée, enrichie d'un forum sur les sciences participatives.

La Fondation a également poursuivi son activité de suivi des politiques publiques en matière de biodiversité. 2011 a ainsi été une année de concrétisation d'engagements issus du Grenelle de la Mer et de l'Année internationale de la biodiversité (2010).

Climat-Energie

Le programme a pour objectif de permettre l'accès pour tous à une société moins dépendante des énergies, plus sobre et moins émettrice de gaz à effet de serre. Conformément aux recommandations du GIEC, ce programme vise à accompagner la société vers une mutation de ses systèmes énergétiques

afin de parvenir à une division par 2 des émissions mondiales de GES d'ici 2050, ce qui correspond à une division par 4 des émissions de GES pour la France.

En 2011, la Fondation Nicolas Hulot a largement contribué au débat sur la transition énergétique, amorcée en France par une année marquée par l'accident nucléaire de Fukushima, mais aussi par le débat sur les gaz de schiste en France et des hausses répétées du prix des principales énergies (gaz, carburants, électricité...). En participant à la table ronde sur l'efficacité énergétique, en intervenant régulièrement auprès du chef de l'Etat et de son gouvernement, elle a porté la nécessité de mettre l'accent sur la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Elle a aussi continué son travail d'expertise, en publiant régulièrement des éléments d'analyse dans la collection «Veille et Propositions» ainsi qu'une étude sur l'énergie solaire photovoltaïque.

La fin de l'année a été marquée par une séquence internationale, avec la participation à la 17^e conférence internationale sur le climat à Durban.

Les programmes multithématiques

Education, Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Mission centrale de la Fondation dès sa création, l'éducation à l'environnement est aujourd'hui présente dans chacun de ses programmes thématiques, avec les actions d'information et de mobilisation. Par ailleurs, des actions spécifiques sont réalisées à l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme dans le Parc de Branféré, avec d'autres instances.

Pôle d'éducation à l'environnement d'envergure nationale, l'Ecole Nicolas Hulot, soutenue par la Fondation, sensibilise le grand public, forme les générations futures et accueille un public professionnel sur les thèmes chers à la FNH (biodiversité, éco-habitat, climat, etc.).

L'Ecole a accueilli 4403 journées enfants, 62 classes (1274 élèves) avec hébergement, 612 jeunes accueillis en séjours vacances, a proposé 551 journées d'animation grand public à 133 318 visiteurs, et 432 journées pour les professionnels.

Think tank, laboratoire d'idées et d'expertises.

Les activités de veille et de prospective de la Fondation ont pour objectif d'analyser l'état de la planète, et d'imaginer des propositions constructives pour un monde viable et solidaire.

Ces propositions sont portées par des actions de lobbying d'intérêt général auprès des décideurs politiques, économiques et sociaux afin de les discuter et de les enrichir pour en faciliter la mise en œuvre.

En 2010, la Fondation a ouvert deux nouveaux axes de travail qui ont abouti à des propositions publiées en 2011 : la démocratie écologique et le financement du long terme.

Pour intégrer le long terme dans le fonctionnement des institutions démocratiques tout en développant la participation citoyenne, un groupe de travail a élaboré des propositions pour une réforme constitutionnelle, publiées dans le livre *Pour une 6^e République écologique* - Editions Odile Jacob.

Soumise au débat lors d'un séminaire, la proposition « Financer l'avenir sans creuser la dette » a été présentée dans une conférence de presse en mai 2011. Elle est depuis relayée sur le blog <http://financerlavenir.fnh.org/>

Soutien aux actions de terrain

La Fondation soutient chaque année près de 100 projets menés par des associations en France métropolitaine, en outre-mer et dans les pays du Sud. Au-delà du soutien financier, la Fondation apporte également à certaines associations ses compétences, son réseau de contacts et une visibilité auprès de toutes les parties prenantes de la société.

- 16 Coups de Cœur : soutien moral à des évènements ponctuels.
- 32 Coups de Pouce : soutien financier à des initiatives d'éducation à l'environnement.
- 18 Bourses : soutien à des projets associatifs en France métropolitaine mobilisateurs qui se traduisent par une incitation aux changements de comportements.
- 8 Associations partenaires.
- 9 Bourses Solidarité Sud : soutien à des projets capables de concilier amélioration du bien-être humain et préservation de l'environnement dans les pays du Sud.

Nouveauté 2011 : l'appel à projets Guyane a été étendu à l'ensemble de l'outre-mer. Sur les 39 demandes parvenues à la Fondation, 18 projets scolaires ou associatifs ont ainsi été soutenus. Au vu de la très forte augmentation des demandes (+185 % par rapport à 2010) un nouveau dispositif de soutien spécifique à l'Outre-mer sera mis en place début 2012.

Les soutiens correspondant à une thématique (Alimentation, Biodiversité, Climat/Energie) ont été imputés directement au programme correspondant.

Stratégie 2012-2014

Toute l'équipe de la Fondation a été mobilisée pour travailler à la construction des projets triannuels afin d'optimiser au mieux la programmation des actions.

Charges liées aux prestations et à la boutique

Frais de gestion de la boutique en ligne. Frais financés intégralement par la vente de produits.

/// Frais de Recherche de Fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation, des mailings papier et frais de gestion des dons.

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat.

/// Frais de Fonctionnement

Frais de structure non affectables aux programmes et aux actions correspondant à l'administration et à la gestion de la Fondation.

// LES RESSOURCES PERMETTENT DE RÉALISER LES ACTIONS DES PROGRAMMES DÉCRITES CI-DESSUS

Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat.

Ressources collectées auprès du public

Dons : les dons proviennent des retours d'e-mailings envoyés à notre communauté, mailings papier auprès des donateurs n'ayant pas d'adresse e-mail. Les dons manuels affectés correspondent à des souhaits de donateurs de financer des actions précises et sont donc affectés à ces actions. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. Ils soutiennent l'ensemble des actions de la Fondation. Les dons perçus dans l'année sont répartis intégralement par mission sociale, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement en fonction des besoins de financement.

Autres fonds privés

Ils proviennent essentiellement du mécénat d'entreprises avec trois niveaux d'engagement.

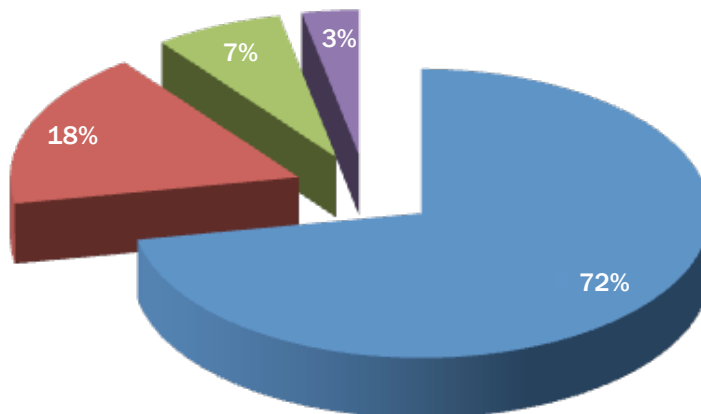
Le **Partenaire Fondateur** est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation, il soutient toutes les actions de la Fondation. Ils sont au nombre de trois : EDF, L'OREAL, TF1.

Les **Partenaires thématiques** soutiennent l'un des trois programmes thématiques : Climat-Energie, Alimentation responsable, Biodiversité. Ils sont au nombre de neuf : Cora, d'Aucy, Duracell, First Solar, Fondation Bouygues Telecom, la BPCE, Ibis, Lesieur, Vinci Autoroutes.

Le **Collège des PME** soutient l'ensemble des actions de la Fondation et comprend onze sociétés : April international, Derivery, Durieu, Exaprint, Itancia, Magic Recycle, Megaman, Praxis Environnement, Sobac, Styl-Pack, Valorplast.

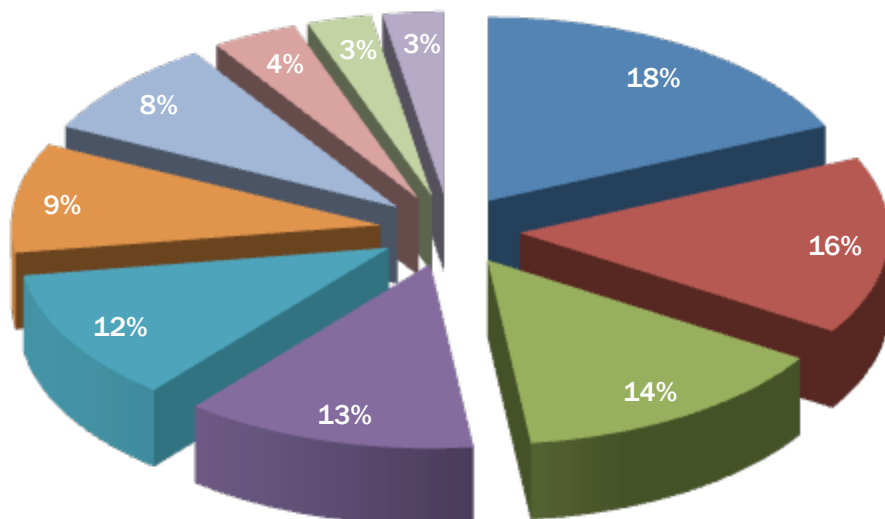
Les **Partenaires opérationnels** : ils financent des actions ou des projets ponctuels. En 2011, la Caisse des dépôts et consignations a soutenu la réalisation et la publication de notes d'expertises sur les projets Scénarios énergétiques et Basculément des régulations climat. La SNCF soutient l'étude «*quelles réponses durables à la demande sociale de mobilité ?*» qui donnera lieu à une publication courant 2013.

Provenance des ressources 2011



- Autres fonds privés
- ressources collectées auprès du public
- Subventions et autres concours publics
- Autres produits

Emploi des dons 2011



- Climat-Energie
- Frais de fonctionnement
- Soutien aux actions de terrain
- Biodiversité
- Alimentation responsable
- Frais d'appel à la générosité du public
- Think Tank (Laboratoire d'idées et d'expertises)
- Frais de recherche des autres fonds privés
- Education, formation, Ecole Nicolas Hulot
- Stratégie 2012 - 2014

Subventions et autres concours publics

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles sont versées par le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement – le ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie – le Conseil Régional d'Ile-de-France. Elles sont toutes affectées à des projets.

Autres produits

Produits financiers : produits de placements sans risque présentant une garantie en capital, ils servent à financer une partie des frais de fonctionnement.

Ventes de produits et services.

Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Du fait que tous les dons perçus en 2010 avaient été utilisés, il n'y a pas de report de ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs. En 2011, tous les fonds collectés auprès du public ont également été utilisés dans l'année.

1.4.22 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE AU 31/12/2011

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	14	16
Employés	17	22
Apprentis	0	1
Total	31	39

1.4.23 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE POUR L'ANNÉE 2011 (en milliers d'euros)

État des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	305
Logica	287
CLM BBDO	13
Laurent Blazot Conseil	3
YM Conseil	1
Iroquois	1
EDF mise à disposition de véhicules électriques	1 véhicule

Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2011 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées. Le bénévolat est ponctuel et n'a pas été significatif en 2011.

RAPPORT DE GESTION

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a poursuivi et réalisé en 2011 de nombreuses actions dans le cadre de son objet social.

Thématique Biodiversité :

- Suivi de la mise en place de la Trame Verte et Bleue.
- Participation aux négociations sur l'arasement du barrage hydroélectrique de Poutès et mobilisation aux côtés d'autres ONG sur la mise en œuvre de la décision d'arasement de deux barrages sur le fleuve de la Sélune.
- Nomination de la Fondation en tant que suppléante de l'UICN au Conseil de la mer et des littoraux pour le suivi des engagements issus du Grenelle de la Mer en matière de création d'un réseau d'aires marines protégées (AMP).
- Lancement d'un groupe de travail, avec l'association Humanité et Biodiversité, sur les outils économiques permettant de préserver la biodiversité et les services écologiques.

Thématique Alimentation responsable :

- Organisation de trois journées régionales sur le thème de la restauration collective responsable en partenariat avec le CCC - France (comité de coordination des collectivités). Ces journées ont eu pour objectif la création d'un échange entre les acteurs de la restauration collective et l'élaboration des pistes d'actions pour un approvisionnement régional.
- Actualisation du Guide de la restauration collective responsable, réédité à 3 000 exemplaires.
- Elaboration d'un rapport sur le lien entre les sols, la biodiversité et les repas servis en restauration collective, dans le cadre d'une collaboration avec Agrocampus Ouest.
- Association et contribution de la Fondation à la Convention agricole et rurale (ARC 2020) rassemblant des acteurs de la société civile européenne autour de propositions pour une PAC plus écologique et sociale.
- Prise de position aux côtés d'autres ONG sur la réforme de la politique commune de la pêche afin d'assurer la pérennité des stocks de ressources halieutiques et l'avenir de la petite pêche.

Thématique Climat et Energie :

- Proposition d'un débat national sur l'énergie (20 000 signatures), suite à la catastrophe de Fukushima.
- Participation à la table ronde nationale sur l'efficacité énergétique, pilotée par la ministre de l'Ecologie, et proposition d'une nouvelle tarification de l'électricité (suite à la poursuite du travail avec le réseau Rappel). Cette proposition a notamment été publiée dans le Veille et Propositions « Lutter efficacement contre la précarité énergétique ».
- Participation à la consultation Charpin/Trink sur les mécanismes de soutien à la filière du solaire photovoltaïque.
- Participation de la Fondation aux négociations internationales sur le climat au sein du Réseau Climat & Développement et au 5^e atelier annuel de ce dernier en juin 2011 au Sénégal.

- Publication d'un document sur les financements pour la lutte contre le changement climatique dans la perspective de la conférence de Durban.
- Participation à la 17^e conférence internationale sur le climat de Durban au sein de la délégation officielle, à l'invitation de la ministre de l'Ecologie. Suite à cette conférence, la Fondation a publié son analyse dans le Veille et Propositions « Les enjeux de la conférence de Durban ».

Comité de Veille Ecologique, le think tank (laboratoire d'idées et d'expertises) de la FNH :

- Publication de 8 nouvelles « Veille et Propositions ».
- Suivi des travaux du gouvernement au sein du Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE).
- Première publication d'une étude de la collection « Etat des lieux et analyses » sur l'énergie solaire photovoltaïque.
- Lancement du blog « Financer l'avenir » proposant des innovations financières qui répondent aux enjeux du long terme.

Actions de formation et d'éducation :

- Soutien financier aux actions de l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme de Branféré.
- Inauguration d'un nouvel outil d'autoformation accessible via Internet (E-learning) intitulé « La biodiversité au cœur du développement durable » à l'attention des entreprises, des collectivités et des particuliers.

Actions de sensibilisation auprès du grand public :

- Mise en ligne d'une nouvelle version de la plateforme Internet d'écovolontariat jagispourlanature.org en partenariat avec l'association A Pas de Loup. Plateforme qui propose d'agir concrètement et de manière bénévole sur le terrain ; 2 300 écovolontaires inscrits.
- Suivi de l'outil Coach Carbone, en partenariat avec l'ADEME, outil d'accompagnement des citoyens dans leur maîtrise de consommation d'énergie et de réduction des émissions de carbone.

Actions vers les sympathisants et les donateurs :

- Mobilisation des particuliers autour de 3 campagnes : Alimentation, Protection de la biodiversité et Ecoacteurs.
- Mise en place d'un nouveau moyen de collecte par téléphone afin de solliciter des soutiens financiers ou proposer le don par prélèvement automatique.
- Préparation d'un outil permettant d'améliorer la gestion des relations avec les contacts, donateurs et sympathisants de la Fondation. Cet outil sera testé courant 2012.

Actions de soutien aux acteurs de terrain :

- Création du fonds dédié « Solidarité Sud ».
- Création d'un nouveau dispositif d'appel à projets étendu à l'ensemble de l'outre-mer. Ce dernier marque une nouvelle étape dans l'engagement de la FNH auprès des acteurs du développement durable en outre-mer.

Actions concernant la FNH dans son ensemble :

- L'année 2011 a été une année particulière pour la FNH, marquée par le départ en avril et le retour de Nicolas Hulot à sa présidence le 22 novembre 2011. Afin d'assurer à la Fondation une transition suite à cette absence, le conseil d'administration a fait le choix de nommer Pierre Siquier en tant que président.
- Agrément du Comité de la Charte obtenu en avril 2011, agrément donné aux associations et Fondations qui respectent les règles de déontologie pour assurer la confiance des donateurs. Ces règles découlent de 4 grands principes :
 - > Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée,
 - > Gestion rigoureuse,
 - > Qualité de la communication et de la collecte de fonds,
 - > Transparence financière à l'égard des donateurs.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2011 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2011 font apparaître un déficit de 32 130 euros contre un résultat négatif prévu au budget révisé de 60 000 euros.

en K€	Budget révisé (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2)	Ecart (1) – (2)
Produits	4 766	4 254	196	4 450	- 316
Charges	4 826	4 366	116	4 482	- 344
Solde	- 60	- 112	80	- 32	- 28

Écarts sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus inférieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel,
- Partie de subventions sollicitées auprès des ministères et non obtenues,
- Produits exceptionnels correspondant à la reprise d'une quote-part de subvention d'équipement obtenue pour *Fleur de Lampaul* ne figurant pas dans le budget.

Écarts sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Économies réalisées grâce à une gestion de projets plus rigoureuse et réductions budgétaires de certaines actions décidées en cours d'année,
- Actions décalées en 2012, et notamment certaines conventions de soutien d'ONG à l'international,
- Passation de provision pour créances douteuses correspondant à des engagements de versements de certaines PME rencontrant des difficultés financières,
- Engagements à réaliser sur fonds dédiés aux projets Solidarité Sud et Alimentation,
- Charge exceptionnelle correspondant à l'amortissement de 51% de la valeur nette comptable de *Fleur de Lampaul* et à l'assurance du bateau

Détail du résultat d'exploitation de l'exercice 2011

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 4 197 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 612 K€, soit 12 % environ par rapport à 2010. Ils s'analysent comme suit :

en K€	2011	2010
mécénat	3 027	3 534
dons et legs	748	760
subventions diverses	305	435
parrainage	40	40
produits et prestations de services vendus	13	27
produits divers de gestion courante	22	13

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 4 349 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont baissé de 575 K€, soit 12 % par rapport à 2010.

Le résultat d'exploitation ressort négatif à 152 K€ contre un résultat négatif de 115 K€ pour 2010. Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 32 K€ contre un bénéfice de 16,5 K€ pour 2010 et ceci après prise en compte d'un montant de 80 K€ de fonds dédiés disponibles contre 21 K€ en 2010.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 305 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2011, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2012 arrêté par le bureau a été approuvé par un conseil d'administration en date du 31 janvier 2012. Il comporte 4706 K€ de produits et un montant identique de charges et fera l'objet d'un rectificatif au cours de l'exercice.

2.4 PROJETS DE LA FONDATION POUR 2012

La Fondation poursuit ses actions de mobilisation, de prospective, de lobbying et de soutien autour de trois thématiques Alimentation responsable, Biodiversité, Climat-Energie et deux axes transversaux (finance/économie et démocratie).

Lancement de la campagne «L'Énergie, c'est mon choix» en avril

Un an après la catastrophe nucléaire de Fukushima, alors que le débat sur la politique énergétique en France piétine et que les ressources en énergies fossiles s'épuisent, la Fondation Nicolas Hulot lance « L'énergie, c'est mon choix », une campagne de sensibilisation et de mobilisation sur le thème de l'énergie à destination du grand public.

En cette année internationale de l'énergie durable pour tous, cette campagne vise à élargir le débat «pour ou contre le nucléaire» mais également à engendrer une plus grande réflexion sur l'ensemble de la politique énergétique française. C'est en ce sens que la campagne a choisi d'impliquer les citoyens sur son site dédié autour de trois volets : sensibilisation et pédagogie, mobilisation citoyenne et soutenance de nouvelles propositions auprès des décideurs politiques.

Structuration de l'activité de think tank de la Fondation pour un lancement à l'automne

Depuis le Pacte écologique et le Grenelle de l'Environnement la Fondation Nicolas Hulot exerce une activité de think tank qui se manifeste par l'élaboration de propositions et leur portage dans le débat public. Au cours de l'année 2012, un travail sera réalisé afin de structurer cette activité (constitution d'un conseil scientifique, constitution d'un réseau d'experts) pour lui donner davantage d'ampleur et pour la rendre davantage visible (élaboration de la stratégie médias, événementielle et web). Le think tank de la Fondation Nicolas Hulot sera officiellement lancé au cours du dernier trimestre 2012 et succédera au Comité de Veille Ecologique.

Modifications statutaires

- Retour au nom d'origine « Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme »,
- Nouvelle composition du conseil d'administration avec un commissaire du gouvernement qui comprendra 12 membres : 4 au titre du collège des membres fondateurs, 5 personnalités qualifiées, 3 au titre du collège des amis de la Fondation (donateurs),
- Actualisation de la mission sociale et des moyens d'action de la Fondation.



**Fiduciaire
Expertises
Conseils**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 1.4.21 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment des règles relatives à :

- la détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice,
- l'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes des emplois,
- les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice aux emplois.

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 31 mai 2012

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Jean-François MAGAT



Fiduciaire
Expertises
Conseils

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Membre du Conseil d'administration concerné :- M. Nicolas HULOT

Subvention

Votre Fondation a versé des subventions à l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme pour un montant de 80 704,87 € au titre de l'exercice 2011.

Fait à Paris, le 31 mai 2012

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris


Jean-François MAGAT

/// La FONDATION

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'est donné pour mission de contribuer à une métamorphose de nos sociétés par le changement des comportements individuels et collectifs. Cette métamorphose a pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non-confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs, tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national du développement durable et du Grenelle de l'Environnement.

Désireuse de démontrer que l'écologie dépasse le seul sujet environnemental et représente un véritable projet de société plus durable et équitable, la Fondation Nicolas Hulot œuvre en faveur de la transition énergétique et alimentaire, de la préservation de la biodiversité et d'un climat stable. Elle se consacre également à des sujets plus transverses touchant à la structuration de notre société, telle la réforme de nos institutions démocratiques et le fonctionnement de notre économie.

Pour mener à bien sa mission, la Fondation mobilise tous les acteurs de la société afin de les inciter à s'engager, chacun à leur échelle, dans la construction d'une société écologiquement viable et solidaire, reposant sur la prise de conscience de l'interdépendance des humains et de l'ensemble du vivant.

AU SERVICE DE TROIS THÉMATIQUES PHARES :

- alimentation responsable,
- biodiversité,
- climat et énergie ;

A FONDATION NICOLAS HULOT MET EN ŒUVRE TROIS MODES D'ACTION :

- sensibilisation et mobilisation citoyenne ;
- soutien à une centaine de projets associatifs chaque année en France métropolitaine, en outre-mer et dans les pays du Sud ;
- activité de think tank, un laboratoire d'idées et d'expertise.

🌐 www.fnh.org

6 rue de l'Est | 92100 Boulogne-Billancourt | Tél. : 01 41 22 10 70

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME